

## La famille peut être éternelle



**L'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours** enseigne que chaque être humain a vécu dans un état pré mortel en tant qu'enfant de parents célestes. Chacun de nous vient sur la terre pour obtenir un corps mortel et être mis à l'épreuve au cours de la condition mortelle. Par l'obéissance aux lois et ordonnances de l'Évangile, nous pourrions tous retourner dans la présence de Dieu, où nous vivrions éternellement dans une organisation familiale.

L'un des enseignements caractéristiques des saints des derniers jours est que le mariage peut durer pendant toute éternité. Un tel mariage doit être accompli dans un temple par l'autorité de la sainte prêtrise, ou un couple déjà marié civilement peut y être « scellé » ultérieurement. Les temples des saints des derniers jours ne sont pas des lieux de culte dominical ordinaires. Ils sont édifiés pour ces ordonnances précises centrées sur la famille. Pour que les ordonnances de scellement restent valides, le mari et la femme doivent s'aimer, être fidèles l'un à l'autre et s'engager à suivre le Christ toute leur vie.

**Temples et Généalogie** Des millions de gens qui ont vécu avant le temps du Christ ou pendant les siècles qui se sont écoulés entre la mort de ses apôtres et le rétablissement de son Église, n'ont pas eu accès au temple et à d'autres ordonnances essentielles.

Aujourd'hui encore, des millions de gens vivent et meurent sans même avoir entendu le nom de Jésus-Christ ou sans connaître les principes salvateurs et avoir accepté les ordonnances de l'Évangile, tels que le Christ les a enseignés.

Quelque chose doit donc être fait pour ces personnes qui sont mortes sans avoir eu cette possibilité. L'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours enseigne que toutes les ordonnances salvatrices doivent être accomplies sur la terre en faveur des personnes décédées. Les saints des derniers jours servent de représentants pour leurs ancêtres dans ces cérémonies comme le baptême et le scellement entre conjoints et entre parents et enfants. Toutes ces ordonnances du temple ne sont valables que si les personnes pour qui elles sont effectuées les acceptent avant leur résurrection.

Les temples sont au centre des croyances des membres de l'Église. L'Église recommande fortement à ses membres de recevoir leurs ordonnances du temple. On enseigne aux membres de l'Église qu'ils ont l'obligation religieuse de reconstituer leur généalogie et d'accomplir les ordonnances du temple pour leurs ancêtres.